

## ***Vigilance orange canicule en Savoie***

### **Communiqué de la mairie et du centre communal d'action sociale**

#### **Volet scolaire et périscolaire**

Le département de la Savoie est actuellement placé en vigilance orange canicule. En l'absence de directive de l'Éducation Nationale, la Ville de La Motte-Servolex, à l'image d'autres villes, recommande aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants, notamment l'après-midi, tout en maintenant l'ouverture des établissements scolaires.

L'amélioration du confort d'été et la lutte contre les épisodes caniculaires nécessite un plan d'action à court terme, déjà mise en œuvre, mais aussi des actions de moyen et long terme.

L'aération des locaux le matin, avant le début des cours, est mise en œuvre. Les après-midi, les élèves peuvent sortir en extérieur pour bénéficier des cours d'écoles végétalisées et ombragées. Pour les écoles du centre ville, l'accès au parc Henry Dunant, très ombragé, est possible également.

Dans certaines écoles, l'occultation des vitres orientées Sud et Ouest est renforcée.

En école maternelle, sur proposition des enseignants, des « bac à eau » sont fournis.

L'installation expérimentale de brasseurs d'air fixés au plafond s'étant révélée satisfaisante, la ville en a commandé 50 exemplaires supplémentaires afin de les déployer dans les salles de classes les plus exposées à la chaleur.

En parallèle, en fonction des besoins exprimés et des stocks disponibles, les services peuvent mettre à disposition des ventilateurs sur pied.

De plus, une réhabilitation lourde, déjà réalisée pour l'école élémentaire Louis Pergaud, est engagée pour le groupe scolaire Alphonse de Lamartine sur les années 2027 et 2028.

Enfin, en cas d'aggravation d'intensité de cet épisode de canicule, la salle Belvarde au stade Raoul Villot et la salle de restauration et de vie climatisée de l'Ehpad Les Terrasses de Reinach peuvent accueillir des écoliers.

#### **Volet social**

Au sein du centre communal d'action sociale (CCAS), l'actuel épisode de chaleur a réactivé le Plan National Canicule. Celui-ci se déploie dès lors que notre département se situe en vigilance orange. Ainsi, lors des périodes de fortes chaleurs, les agents du CCAS et plus particulièrement du Service Autonomie à Domicile prennent contact avec les habitants inscrits sur le registre des personnes vulnérables. En fonction de leurs besoins, les personnes inscrites sont appelées tous les jours, plusieurs fois par jour ou par semaine. Nous prenons de leurs nouvelles et nous leur prodiguons des conseils afin de faire face au mieux.

à la chaleur. En cas de difficulté, notre infirmière coordinatrice se rend à domicile. Nous pouvons également être amenés à contacter les proches ou les services de secours en cas d'inquiétude majeure. Les personnes isolées, âgées ou en situation de fragilité sont invitées à s'inscrire directement auprès du CCAS afin de bénéficier de ce service.

Pas d'inquiétude particulière du côté des structures petite enfance de la commune. En effet, celles-ci bénéficient de climatisation et d'espaces verts ombragés afin de profiter au mieux de l'été. Les activités extérieures sont adaptées et des jeux d'eau sont largement proposés aux enfants.

Au sein de l'Ehpad Les Terrasses de Reinach, la salle de restaurant et de vie est également climatisée. Des brise-soleils sont présents dans chaque chambre, les stores sont maintenus baissés et les espaces communs largement aérés la nuit. De plus, des tournées d'hydratation sont mises en place. Dès la semaine prochaine, des emplois d'été viendront renforcer les équipes sur cette mission. Enfin, afin de profiter au mieux de l'été, les familles et les résidents sont invités à investir les terrasses situées plein nord bénéficiant ainsi d'ombre sur la majeure partie de la journée.